

Avis de Soutenance

Monsieur MOHAMED BOUKRA

DROIT



Soutiendra publiquement ses travaux de thèse intitulés

*La gestion juridique des risques de pénurie d'eau dans le cadre du changement climatique.
Approche comparée du droit algérien et français*

dirigés par Madame Pascale STEICHEN

Soutenance prévue le **mercredi 27 novembre 2024** à 14h00

Lieu : Faculté de droit Avenue du doyen Trotabas 06050 NICE CEDEX 1
Salle : SALLE DU CONSEIL

Composition du jury proposé

Mme Pascale STEICHEN	Université Côte d'Azur	Directrice de thèse
Mme Jessica MAKOWIAK	Université de Limoges	Rapporteure
Mme Marie-Laure LAMBERT	Aix Marseille Université	Rapporteure
Mme Isabelle DOUSSAN	Université Nice côte d'Azur	Examinateuse
M. Bernard DROBENKO	Université du Littoral Côte d'Opale	Invité

Mots-clés : pénurie, gestion intégrée, bassin versant, planification, pollution, protection

Résumé :

Les ressources en eaux affectées par le changement climatique constituent une menace mondiale croissante impactant divers aspects de la vie quotidienne, y compris la disponibilité de ressources vitales. Le changement climatique a déjà des répercussions sur les écosystèmes de nombreux pays. Les inondations, la sécheresse, la pénurie d'eau et les incendies sont de plus en plus nombreux et préoccupants. Les ressources en eau sont menacées et les habitats naturels altérés ou détruits. Même si des tentatives encourageantes pour renverser les tendances climatiques sont en cours, l'adaptation pourrait bien être le seul recours pratique. La pénurie d'eau devient une préoccupation majeure, nécessitant une gestion juridique efficace. Dans cette optique, une approche comparative entre les systèmes juridiques algérien et français nous offre une perspective intéressante pour évaluer les stratégies nationales mises en place. La gestion de la pénurie de la ressource doit avoir pour objectif un partage équitable de l'eau pour tous, d'une part, et une meilleure gestion des services de l'eau, d'autre part. En Algérie, pays souvent confronté à des conditions arides, la gestion de l'eau revêt une importance cruciale. Le cadre juridique algérien, qui pourrait être influencé par des facteurs tels que la rareté des ressources en eau, la pression démographique et les conséquences du changement climatique, mérite une analyse approfondie. Comment le droit algérien intègre-t-il les enjeux spécifiques liés à la pénurie d'eau dans un contexte de changement climatique afin de promouvoir une utilisation durable de l'eau et atténuer les risques de pénurie. La France n'est pas exempte non plus des impacts du changement climatique. Le régime juridique français, réputé pour son approche environnementale progressive, met-il en œuvre des mécanismes spécifiques pour anticiper et répondre aux risques de pénurie d'eau ? Face à cette pression sur les ressources en eau, la France et l'Algérie ont inscrit les principes de la gestion intégrée des ressources en eau dans leurs stratégies de gestion des ressources en eau et dans leur cadre réglementaire. L'analyse comparée de ces deux systèmes juridiques nous permet d'identifier les points forts et les faiblesses de chaque approche, ainsi que les leçons qui peuvent être tirées mutuellement. A cet effet, il y a lieu de mettre en exergue l'effort déployé par l'Algérie et la France en vue de protéger et de préserver la ressource en eau par des instruments juridiques. L'effort sera orienté

principalement sur deux axes principaux. Dans un premier lieu, il y a lieu d'analyser les instruments de protection et de planification de la ressource comme moyens de préserver la ressource contre les risques de pénurie dans le contexte du changement climatique. A cet effet, la planification et l'ordre public hydrique ont été inscrits dans les législations de ces deux pays comme principes fondamentaux. Ensuite les instruments de droit économique viennent renforcer ce dispositif, notamment par le biais de la tarification et de la fiscalité comme instruments fondamentaux à l'incitation à une utilisation rationnelle de la ressource, ainsi que par l'introduction d'instruments de marché dans la gestion du service public de l'eau. Telles sont, d'une manière générale, les problématiques auxquelles nous essayons de répondre dans cette thèse.